Haut Val de Sèvre
Communauté de Communes

n° 4 MAGAZINE D'INFORMATION

AUGÉ . AVON
AZAY-LE-BRÛLÉ
BOUGON . CHERVEUX
EXIREUIL . FRANÇOIS
LA CRÈCHE . NANTEUIL
PAMPROUX . ROMANS
SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
SAINT-MARTIN-DE-SAINT-MAIXENT
SAINTE-EANNE
SAINTE-NÉOMAYE
SAIVRES . SALLES
SOUDAN . SOUVIGNÉ

# La dynamique Territoriale

## ANIMATION JEUNESSE

### Des vacances à pleine vitesse

**Contes en chemins**

p. 9 ▶ UNE 18ÈME ÉDITION SUR LE THÈME DE L'EAU

**Urbanisme**

p. 10 ▶ DÉMARCHES PRATIQUES POUR VOS PROJETS DE PETITES CONSTRUCTIONS

**Dossier Projet de territoire**

p. 11 ▶ UNE FEUILLE DE ROUTE JUSQU'EN 2020

**Ecoutez « La Dynamique Territoriale » l'émission mensuelle de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre sur D4b**

*Retrouver toute l'actualité (dossier du mois, invités du territoire, patrimoine et histoire, musique et agenda des sorties)*

***www.cc-hautvaldesevre.fr***

*Rejoignez les médiathèques intercommunales sur Facebook et suivez leurs actus, leur programme, leurs coups de cœur et des sélections (livres, CD et DVD)*

***www.facebook.com/mediathequesHVS/***

# sommaire

PAGES


4 *Développement* ***économique***
- *FOCUS sur le secteur agro-alimentaire*
- *Rencontre avec COOPERL ARC ATLANTIQUE*
- *Visite du GAEC LES MOTTES*
- *Une bonne nouvelle pour la vitalité du territoire*

6 *Animation* ***jeunesse***
- *Accueil des enfants en situation de handicap*
- *Pré-rentrée scolaire*
- *Vacances d'été, accueil des 3-12 ans*
- *Accueil des mercredis*
- *Les ados : Plus d'activités et plus de temps d'accueil*
- *Quand la jeunesse s'engage dans la vie locale*

8 *Culture* ***et tourisme***
- *Focus sur la culture*
- *Projet 2016 : 1er forum des acteurs culturels*
- *Contes en Chemins*

10 ***Urbanisme***
- *Le PLUi, c'est parti !*
- *Petites constructions, quelles autorisations ?*

11 ***Dossier***
- *Projet de territoire*

14 *Ordures* ***ménagères***
- *Les tarifs 2016*
- *Un budget à équilibrer*

14 ***Tourisme***
- *Les piscines intercommunales en plein air*
- *Plan d'eau de Cherveux-St-Christophe*

15 ***Budget***
- *Informations budgétaires*
- *Budget 2016*
- *Les grands équilibres budgétaires*

16 ***Agenda***

# La dynamique Territoriale

JUIN **2016** - DÉC. **2016**

n°4

MAGAZINE COMMUNAUTAIRE D'INFORMATION


**Directeur de la publication** : Daniel JOLLIT
**Rédaction** : Services communication, développement économique, urbanisme, animation jeunesse, développement local, culture-tourisme et patrimoine, comptabilité…
**Conception** : 3008 l'agence
**Impression** : Imprimerie Bouchet Prim'Atlantic
**Crédits photos** : Karol' Photographe, Michel Hartmann, Doume, Magali Proust, Bruno Guerry
N°ISSN : 2418-2362
14 500 exemplaires - Papier issu de forêts gérées durablement
**Distribution :** Médiapost
**Service communication de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre**
7 boulevard de la Trouillette - 79400 Saint-Maixent l'École - Tél. 05 49 76 29 58 - Fax : 05 49 33 15 36
**Magazine disponible dans les mairies** des 19 Communes de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre ainsi qu'au siège social. Magazine à télécharger sur le site internet de la Communauté de Communes : www.cc-hautvaldesevre.fr
Vous n'avez pas reçu Haut Val de Sèvre, **La Dynamique Territoriale** dans votre boîte aux lettres ? Contactez-nous au 05 49 76 29 58 ou par mail : contact@cc-hvs.fr
**Prochaine parution** : décembre 2016

# édito

Depuis deux ans votre Communauté de Communes poursuit ses efforts pour un **territoire toujours plus dynamique**. À ce titre, le Préfet des Deux-Sèvres, représentant de l'Etat, a confirmé **la place stratégique de notre Communauté de Communes Haut Val de Sèvre** entre les agglomérations de Niort et de Poitiers.

Notre collectivité dispose désormais de son **projet de territoire**. Cette feuille de route définit notre action publique dans le sens du développement économique, créateur d'emplois, et de l'amélioration de l'offre de services pour les habitants.

Le projet de territoire cible notamment la réalisation d'un **complexe aquatique intercommunal**, accessible toute l'année. Il s'agit d'un projet ambitieux et nécessaire pour nos jeunes et leurs familles.

Le Haut Val de Sèvre verra aussi la création d'une Maison des Services Au Public permettant d'améliorer les conditions d'accueil de nos administrés et de les accompagner dans leurs démarches au quotidien.

L'avenir c'est aussi d'engager **une politique plus forte en faveur des adolescents**, une volonté qui s'inscrit dans la continuité de nos actions en faveur de l'animation jeunesse. Un nouvel accueil de loisirs sera également créé à Saint- Maixent l'Ecole.

Nos investissements sont stratégiques et il convient pour nous de maintenir les services aux habitants. La culture et la mise en valeur du patrimoine se poursuivront avec comme fil conducteur la Sèvre Niortaise.

En 2016, nous réaliserons **les travaux d'interconnexion des stations d'épuration de La Crèche** pour améliorer le traitement des effluents.

Au regard des projets à porter et pour un développement équilibré de tout le territoire il nous faudra faire évoluer les taux de fiscalité et cela de manière mesurée.

Afin d'éviter une trop forte augmentation pour certains ménages, les élus communautaires après avoir étudié le remplacement de la Redevance des Ordures Ménagères (REOM) par la Taxe (TEOM) calculée sur la base du foncier bâti, ont fait le choix de maintenir la redevance.

Construire un avenir prometteur s'appuyant sur des bases solides et reconnues est une responsabilité pour nous tous, élus, entreprises mais aussi citoyens.

Sachez compter sur ma détermination pour concrétiser nos projets.

**Daniel JOLLIT**
*Maire de Romans*
*Président de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre*

*Visite à Romans*
*p.5*

*Baignade en Haut Val de Sèvre*
*p.14*

*Les déchets ménagers*
*p.14*

# FOCUS SUR LE SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

*L'EMPLOI AGROALIMENTAIRE : 1 200 EMPLOIS, UN POIDS IMPORTANT DANS L'ÉCONOMIE LOCALE.*

L'industrie agroalimentaire tient une place particulière dans les activités économiques du Haut Val de Sèvre, par son poids notamment en terme d'effectifs salariés mais aussi parce que cette industrie est historiquement présente et qu'elle repose sur des savoir-faire locaux, valorisant les ressources de l'agriculture.

**Le 1er pôle Agro-Alimentaire du Département** est situé sur les communes de Sainte-Eanne et de Pamproux, avec la présence d'entreprises de renom comme COOPERL ARC ATLANTIQUE, SERVAL, ALICOOP et PAMPR'ŒUF.

A cela s'ajoutent d'autres entreprises telles que le groupement OCERAIL et VSN NEGOCE situées dans la zone d'activités économique ATLANSEVRE à La Crèche, la coopérative du Groupe EURIAL située à Saint-Martin de St-Maixent, la SARL MORILLE à Augé, la Minoterie BELLOT à Azay-le-Brulé et la Minoterie BOIRON à La Crèche,…

Tournée vers des enjeux d'un développement agricole et alimentaire durable et responsable, l'industrie agro-alimentaire met l'accent sur l'innovation et l'emploi de main d'œuvre et de cadres qualifiés.

**Notre territoire situé en zone rurale bénéficie d'une situation géographique favorable aux flux de marchandises.** Le positionnement des quatre Zones d'Activités Intercommunales est un atout stratégique pour le développement à l'échelle régionale, nationale voire internationale de ces entreprises agroalimentaires très souvent créées par des coopératives agricoles régionales.

## COOPÉRATION ET RÉFLEXION

Le secteur agroalimentaire est de fait fortement lié à notre agriculture. Le Président Daniel JOLLIT a réaffirmé sa volonté d'améliorer la prise en compte de l'agriculture dans la politique générale du Haut Val de Sèvre.

En novembre 2015, une convention a d'ailleurs été signée avec la chambre d'agriculture des Deux-Sèvres permettant une meilleure coopération et collaboration sur des actions spécifiques comme le marché des producteurs, la mise en place d'actions relatives à la transmission, la création ou la reprise des exploitations agricoles.

Visite des élus à Pampr'oeuf

*RENCONTRE AVEC*

## COOPERL ARC ATLANTIQUE

### UN LEADER FRANÇAIS À SAINTE-EANNE

Ce groupe coopératif de 2 700 éleveurs est né en Bretagne. Leader français de la production porcine, COOPERL ARC ATLANTIQUE, c'est 5 000 salariés, 14 sites industriels sur le Grand Ouest, des flux commerciaux en France et à l'international avec des bureaux à Moscou, Pékin, Londres ou Budapest.

Implantée depuis 1981 sur **la zone intercommunale du Verdeil**, l'unité de Sainte-Eanne est spécialisée dans l'abattage, la découpe et la transformation et emploie 600 personnes.

Proche de ses bassins d'approvisionnement, la coopérative achète tous les porcs à ses adhérents (des éleveurs du Grand Ouest de la France).

### Investir pour l'avenir

Pour rester compétitif dans un marché mondial, la recherche et l'innovation sont au cœur de sa stratégie et nécessitent des investissements. **Cette année, le site de Sainte-Eanne a investi 5 millions d'euros.** L'entreprise s'adapte aujourd'hui au nouveau mode de consommation et un eldorado se dessine à l'export avec les pays émergents.

Engagée dans une démarche environnementale depuis le 1er février 2016, les déchets d'abattoir sont traités en totalité dans une unité de méthanisation près de Poitiers.

### Des perspectives pour l'emploi

En 2015, ce sont 35 postes à durée indéterminée qui ont été confirmés sur le site de Sainte-Eanne et des postes de production, de service et d'encadrement sont à pourvoir sur 2016.

*VISITE DU*

# GAEC LES MOTTES

**À ROMANS**

Dans un contexte de crise agricole, les élus de la Communauté de Communes réaffirment l'importance de l'agriculture pour le développement de notre territoire.

Début avril, le Président Daniel JOLLIT, accompagné par le Vice-Président en charge du développement économique, Philippe MATHIS, invitaient Jean-Marc RENAUDEAU, Président de la chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et les Maires agriculteurs du Haut Val de Sèvre à rencontrer Patrice BRANGER, éleveur caprin à Romans.

Cette exploitation familiale depuis deux générations représente aujourd'hui 185 hectares de terres agricoles et un cheptel de 1 100 chèvres.

**« La qualité au cœur de la filière laitière »**

**Les difficultés de transmission au cœur de cette rencontre**

Dans notre département, un emploi sur six est lié à l'agriculture mais deux tiers des agriculteurs n'ont pas de successeur. Associé à ses 2 frères, Patrick BRANGER est animé par la volonté de transmettre ce patrimoine à son fils apprenti, actuellement en pré-installation. C'est une opération longue et contraignante pour permettre au nouvel exploitant de pouvoir vivre de son métier.

L'exploitation dispose d'une charte Qualité certifiant les bonnes pratiques d'élevage et la qualité du lait produit.

**Un Chabichou médaillé au salon de l'agriculture 2016**

690 000 Litres de lait sont produits chaque année pour être ensuite transformés par la Coopérative Sèvre et Belle dont le Chabichou vient de recevoir la médaille d'or au salon de l'agriculture 2016.

*UNE BONNE NOUVELLE*

# POUR LA VITALITÉ DU TERRITOIRE

**POITOU-CHÈVRE S'INSTALLE À BOUGON**

**Début avril, POITOU-CHEVRE a inauguré ses nouveaux locaux dans l'ancienne laiterie.** Codirigée par deux frères, Messieurs RONGEON, l'entreprise est reconnue notamment pour son Chabichou du Poitou AOP, le Crottin de chèvre ou encore le Mothais sur feuille.

En 2013, les groupes TERRA LACTA et POITOU-CHEVRE se mettent d'accord pour investir et transférer l'activité à Bougon.

Grâce à un investissement de 8 millions d'€, ce nouvel outil de production permet à POITOU-CHEVRE d'assurer son développement en améliorant les conditions de travail de ses salariés.

**Tout en conservant son savoir-faire traditionnel, elle réalise des économies d'énergie et devient plus respectueuse de l'environnement.**

Sur ce site, ce sont près de 6 millions de litres de lait qui sont transformés, pour une production annuelle d'environ 750 tonnes de fromages. L'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 8,5 millions d'€ et emploie 47 salariés.

Site de la laiterie à Bougon

# ACCUEIL DES ENFANTS
## EN SITUATION DE HANDICAP

Axe prioritaire voulu par la commission jeunesse et inscrit au projet éducatif intercommunal, l'accueil des enfants en situation de handicap est considéré comme un droit fondamental et une richesse.

Une grande partie de nos accueils de loisirs, qu'ils soient du mercredi ou en période de vacances, reçoit très régulièrement des enfants en situation de handicap.

Pour s'assurer d'un accueil de qualité dans de bonnes conditions de sécurité, les animateurs et les directeurs du service animation jeunesse bénéficient de formations adaptées, de temps d'échanges et d'information spécifiques avec les familles concernées. Pour certains handicaps, des animateurs spécialisés peuvent être recrutés.

Accueillir tous les enfants est une chance. Entourés de leurs copains, ils oublient leurs différences et en font même des vecteurs de rapprochement et d'échanges.

## PRÉ-RENTRÉE SCOLAIRE

**Comme chaque année, les centres de loisirs de La Crèche, Saint-Maixent l'École et Pamproux ouvriront leurs portes du 22 au 31 août.**

# VACANCES D'ÉTÉ
## ACCUEIL DES 3-12 ANS

**Cinq accueils de loisirs à votre disposition**

### LA CRECHE
**6 juillet au 19 août**
**Accueil de loisirs 3 - 13 ans**
de Champcornu

### SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
**6 juillet au 29 juillet**
**Accueil de loisirs 3 - 6 ans**
6 au 8 juillet : Espace jeunes
11 au 29 juillet : Ecole Delaunay

**Accueil de loisirs 7 - 13 ans**
6 au 8 juillet : Espace jeunes
11 au 29 juillet : Ecole Wilson

### STE NEOMAYE
**6 juillet au 29 juillet**
**Accueil de loisirs 3 - 13 ans**

### PAMPROUX
**6 juillet au 29 juillet**
**Accueil de loisirs 3 - 13 ans**

SERVICE ENFANCE JEUNESSE
HAUT VAL DE SÈVRE
- Tél. 05 49 06 36 60 ou 05 49 06 60 77
- Email : servicejeunesse@cc-hvs.fr
- www.cc-hautvaldesevre.fr

### CAMPS ET MINI-CAMPS

**11 juillet au 29 juillet**
**3 - 6 ans :** 3 mini-camps
(2 à 3 jours)

**18 juillet au 12 août**
**7 - 13 ans :** 7 camps
(5 jours)

**Les inscriptions qui ont débutées le 21 mai se poursuivent jusqu'au début des vacances d'été.**

RETROUVEZ TOUS LES DOCUMENTS D'INFORMATION ET D'INSCRIPTIONS SUR LE SITE INTERNET
- www.cc-hautvaldesevre.fr

# ACCUEIL DES MERCREDIS

A partir du 7 septembre 2016, les 9 accueils de loisirs intercommunaux du mercredi seront à la disposition des familles les mercredis après-midis.

**Les inscriptions se dérouleront à partir du samedi 3 septembre de 9h à 12h au Hall Denfert à Saint-Maixent l'École.**

Il est rappelé que le lieu de scolarisation détermine quel est l'accueil de loisirs de votre enfant.

Comme pour 2015, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre prend en charge le transport de vos enfants vers ce lieu d'accueil.

# LES ADOS
## PLUS D'ACTIVITÉS ET PLUS DE TEMPS D'ACCUEIL

Les activités pour les 12-17 ans mises en place en 2015, ayant été plébiscitées par les familles et les jeunes, la commission animation jeunesse a décidé de **renforcer l'offre de service** pour les plus grands.

Le centre ados basé à l'espace jeunes de Saint- Maixent l'École voit son **temps d'ouverture doubler, avec 4 semaines de fonctionnement.** De nombreuses sorties seront proposées et viendront s'ajouter aux après-midis : piscine intercommunale, téléski nautique à Cherveux, spéléo à Champdeniers… Les camps jeunes passent de 2 à 3 avec des séjours surf à la Tranche sur mer, Accrobranche et téléski nautique à Rouffiac ; futuroscope et paddle à Vouneuil/Vienne.

Le foyer ados le « Rapido » sera ouvert tous les après-midis du 6 juillet au 31 août. Là aussi, de multiples animations, sorties, soirées vont être organisées par les animateurs présents tous les jours.

### CENTRE ADOS

**11 juillet au 5 Août**
Espace jeunes à Saint-Maixent l'École

### CAMPS (5 JOURS)

**18 juillet au 05 août**

### FOYER ADOS «LE RAPIDO»

**6 juillet au 31 Août**
**de 13h30 à 18h30**
**(+ soirées)**
La Crèche

# QUAND LA JEUNESSE S'ENGAGE
## DANS LA VIE LOCALE

**LES JEUNES SONT DANS LA PLACE !**

**Samedi 8 octobre 2016, place du Marché à Saint-Maixent l'École**

L'évènement propose un espace d'expression pour la jeunesse, un temps pour valoriser et susciter leurs initiatives.

L'objectif est de montrer comment les jeunes peuvent être acteurs, citoyens, s'engager et participer à la vie associative. Ils peuvent s'impliquer dans l'organisation, la communication, venir présenter leur projet, être bénévole le jour de l'évènement…

**PLUS D'INFORMATION SUR LA PAGE FACEBOOK**
- Les jeunes sont dans la place

**SI VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER SUR CE PROJET**
- Emilie COURT (service Développement Local)
- Tél. 05 49 76 75 92
- Email : e.court@cc-hvs.fr

Saison culturelle à l'Espace Agapit

Bach à Pâques à la Médiathèque Aqua-Libris

Des spectacles toute l'année

# FOCUS SUR LA CULTURE

*LES DIFFÉRENTS VOLETS D'INTERVENTION DE L'INTERCOMMUNALITÉ :*

## L'ACCOMPAGNEMENT

La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre soutient les acteurs du territoire par :

- La connaissance et une mise en réseau.
- L'assistance pour la mise en œuvre des projets.
- La coopération pour un rayonnement des programmations culturelles sur l'ensemble du territoire avec la mise en place de partenariats.
  ex : Le festival ArtenetrA présente un spectacle sur trois communes qui s'engagent pour une communication partagée ; le Festival « Des Enfants du Monde » est partenaire de Contes en Chemins et le festival « Bach à Pâques » investit Aqua-Libris.
- L'encouragement à la pluridisciplinarité des pratiques artistiques en veillant à leur diffusion tout au long de l'année. L'automne le festival des vendanges, l'hiver Faites des Lumières, le Printemps Bach à Pâques et l'été les Rife et Contes en Chemins… et toute l'année les saisons « Scènes Nomades » et Agapit.
- L'appui en faveur des rencontres entre artistes et habitants.
  ex : En mars, Betty Heurtebise, metteure en scène, invitait un groupe de jeunes lecteurs à découvrir le travail de mise en voix d'un texte littéraire et à le présenter ensuite au public d'Aqua-Libris. C'est ensuite au Moulin du Roc qu'ils ont pu assister au dernier spectacle de l'artiste et visiter les coulisses.

## LA MISE EN ŒUVRE

**La Communauté de Communes est aussi acteur de la vie culturelle et organise en 2016 :**

- Autour des arts de la parole :
  - La Saison et le Festival Contes en Chemins
  - Le stage amateur et un week-end « Pourquoi faut-il raconter des histoires ? »
- Autour des arts plastiques :
  - Une Biennale Transformeurs 35 heures de recyclage artistique,
  - Une exposition annuelle d'art plastique. Fin 2016 exposition des œuvres de Martine Hoyas, plasticienne niortaise.
  - Une artothèque d'une trentaine d'œuvres disponibles auprès de la médiathèque Aqua-Libris.

## PROJET 2016 : 1ER FORUM DES ACTEURS CULTURELS

**Dimanche 23 octobre** à l'Hélianthe, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre organise en partenariat avec la Cie La Volige le **1er Forum des acteurs Culturels en Haut Val de Sèvre.**

Un temps pour unir nos forces, réaffirmer l'importance de la culture et la place primordiale qui doit lui être consacrée sur notre territoire.

L'occasion de donner la parole, d'apprendre à se connaître, et d'imaginer un projet commun.

**SERVICE CULTURE-PATRIMOINE ET TOURISME**
Tél. 05 49 76 29 58

## LES PARTENARIATS AVEC LES COMPAGNIES

### La Compagnie La Volige

La Volige met en lien habitants et artistes

Elle est implantée en Haut Val de Sèvre avec la volonté de créer un lien durable entre un artiste, Nicolas Bonneau, un territoire et ses habitants. Conventionnée avec la région et le département des Deux-Sèvres, elle propose chaque année un programme d'actions qui passe par le collectage, l'accompagnement des pratiques amateurs, des veillées contées, des rencontres citoyennes, des ateliers du spectateur…

Engagée aux côtés de Contes en Chemins en faveur des arts de la parole, la Communauté de Communes vient de formaliser ce partenariat privilégié. La Compagnie est à présent installée aux ateliers de La Brousse à Azay-le-Brûlé.

### J'irais marcher sur les toits

Cette association née à Augé organise des « lectures participatives » de textes contemporains. Dirigée par Guy Lavigerie et Christine Clairon-Lenfant, avec le soutien, entre autre, de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, ils s'installent en résidence pour deux ans à Pamproux et interviennent sur tout le territoire afin de créer des spectacles avec les habitants.

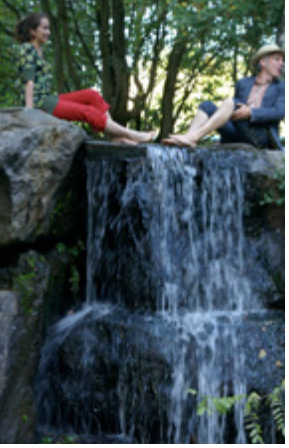

Les mots au fil de l'eau

Nouveau : une sortie nature et spectacle

Inédit : un week-end pour célébrer le conte

# CONTES EN CHEMINS POUR SES 18 ANS,

## CONTES EN CHEMINS FAIT UNE « MONTÉE DE SÈVRE ! »

**En lien avec le projet Sèvre & Patrimoines, les histoires et les contes vous donnent rendez-vous pour découvrir la vallée de la Sèvre et de ses affluents.**

**SAMEDI 2 JUILLET**
Sainte-Néomaye
**BALADE NATURALISTE ET THÉÂTRALISÉE**
En partenariat avec
Nature Deux-Sèvres Environnement

**VENDREDI 15 JUILLET**
Saint-Maixent l'École
**BALADE CONTÉE, MUSIQUE ET DANSES**
En partenariat avec
le Festival des Enfants du Monde

**MARDI 19 JUILLET**
Plan d'eau de Cherveux
**GRANDE SOIRÉE ENTRE FEU ET EAU**
Avec une mise en lumière exceptionnelle de la Cie Carabosse

**MERCREDI 20 JUILLET**
Saint-Martin-de-Saint-Maixent
**CONTE RAFRAÎCHISSANT POUR PETITS ET GRANDS**

**MERCREDI 20 JUILLET**
Azay-le-Brûlé - (carrière de Ricou)
**VOYAGE AUTOUR DU MONDE**

**JEUDI 21 JUILLET**
Au Puits d'Enfer d'Exireuil
**ENTRE TERRE ET EAU**

**VENDREDI 22 JUILLET**
Nanteuil
**SOIRÉE ECOSSAISE**

**23 ET 24 JUILLET**
**BOUGON**

**« POURQUOI FAUT-IL RACONTER DES HISTOIRES ? »**
Bougon se transforme en village du conte et accueille les artistes et le public pour des rencontres sympathiques et animées, ponctuées par les spectacles du festival.

Possibilité de repas sur place sur réservation.

**SAMEDI 23 JUILLET**
Bougon
**PETIT DÉJEUNER CONTÉ AUTOUR DE PÉPITO MATÉO**

**SPECTACLE POUR LES ENFANTS**

**RENCONTRE À L'HEURE DE L'APÉRO « COMMENT SE TRANSMETTENT LES HISTOIRES ? »**
Avec les éditions Oui-Dire, Planètes Rebelles et la revue La Grande Oreille.

**SAMEDI 23 JUILLET**
La Crèche
**CONTES SUR L'EAU ET L'AFRIQUE**

**DIMANCHE 24 JUILLET**
Souvigné
**CONTE ET MUSIQUE POUR TOUTE LA FAMILE**

Bougon
**CONFÉRENCE-SPECTACLE**
Michel Faubert communicateur charismatique venu du Québec nous fait partager sa vision du conte.

Pamproux
**CLÔTURE DU FESTIVAL UN FINAL EN MER DU NORD**

**PROGRAMME COMPLET :**
- www.cc-hautvaldesevre.fr

Et suivez contes en chemins sur sa page Facebook

**RENSEIGNEMENTS TARIFS ET RÉSERVATIONS :**
- Tél. 05 49 76 29 58
- Email : contesenchemins@cc-hvs.fr

**STAGE D'INITIATION À L'ART DE CONTER - COMPLET !**

**Du 20 au 23 juillet**

Encadré par Pépito Matéo.
En partenariat avec l'Union Régionale des Foyers Ruraux du Poitou-Charentes.

Première participation pour Exireuil

# LE PLUi, C'EST PARTI !

La Communauté de Communes sera bientôt dotée d'un **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme **i**ntercommunal. Le **PLUi** est un document de planification élaboré à l'échelle du territoire. Il vient remplacer les Plans Locaux d'Urbanisme et les Cartes Communales actuellement applicables dans chaque commune. Elaboré sur les 19 communes du territoire, le **PLUi** sera un outil au service des projets, qui traduira les souhaits de développement et d'aménagement du Haut Val de Sèvre, pour les 10 à 15 ans à venir.

Il permettra de définir les grandes orientations de l'action publique pour répondre aux besoins des habitants en matière d'équipements publics, d'habitat, de déplacements et d'emplois.

Il définira, de façon homogène et harmonieuse, les secteurs constructibles et les règles de construction (ex : type de menuiserie, de crépis…).

## 2016

sera l'année des études préalables, le temps de poser un **diagnostic partagé** entre les élus, la population, les acteurs économiques, …, toutes les forces vives de notre territoire afin de formuler, début 2017, un **projet commun partagé** appelé projet d'aménagement et de développement durables.

Afin d'établir ce diagnostic, des rencontres par thématiques ou par territoires seront organisées au fur et à mesure.

| jusqu'en **Mars 2017** | > | jusqu'en **Juin 2018** | > | jusqu'en **Mars 2019** |
|---|---|---|---|---|
| Du diagnostic au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) | | De la traduction du PADD au réglement, au zonage et aux orientations d'aménagement | | Consultation des personnes publiques associées et enquête publique |

**D'ici là n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos idées en utilisant les moyens de concertation mis à votre disposition**
**(Cf. Schéma ci-dessous).**

La concertation = **INFORMATION** + **ÉCHANGES** = **informez-vous** sur le site internet de la CC HVS + **communiquez avec nous** àl'adresse plui@cc-hvs.fr + **Inscrivez vos remarques** sur les registres présents en mairie et à la CC HVS

# PETITES CONSTRUCTIONS, QUELLES AUTORISATIONS ?

**VOICI VENU L'ÉTÉ, LE TEMPS DES PERGOLAS ET AUTRES ABRIS DE JARDIN.**

Il faut savoir qu'une construction même démontable peut être soumise à une demande d'autorisation d'urbanisme.

### DEUX CRITÈRES DÉFINISSENT LE TYPE D'AUTORISATION :

**1. Le caractère temporaire ou permanent**

Certaines constructions installées temporairement (ex : piscine, pergola,…) peuvent être implantées sans autorisation d'urbanisme pendant un **maximum de 3 mois**. Cette durée passe à 15 jours lorsque vous êtes dans un périmètre de protection d'un monument historique.

**2. La surface de votre construction**

Deux surfaces sont à prendre en compte à savoir la surface de plancher et d'emprise au sol.

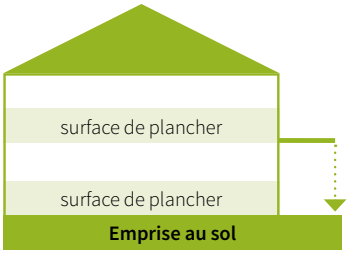


- Votre projet de construction a une surface de plancher et une emprise au sol **inférieures ou égales à 5 m² = aucune autorisation.**
- Votre projet a une surface de plancher ou une emprise au sol **supérieure à 5 m² mais inférieure ou égales à 20 m² = déposer une déclaration préalable.**
- Votre projet a une emprise au sol ou une surface de plancher **supérieure à 20 m² = déposer un permis de construire.**

### Les piscines un cas particulier

Le type de demande d'autorisation d'urbanisme est fonction de la taille du bassin et non de son type (hors sol, semi-enterré…) :

- Inférieure ou égale à 10 m², aucune autorisation n'est requise.
- Supérieure à 10 m², une demande de déclaration préalable est obligatoire.

**Les formulaires de permis de construire et de déclaration préalable sont disponibles sur le site Service-Public.fr.**

**SERVICE URBANISME**
- 7 Boulevard de la Trouillette 79400 Saint-Maixent l'École
- Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 14h à 17h
- Tél. 05 49 76 75 95
- www.cc-hautvaldsevre.fr

# Un projet autour de valeurs et d'enjeux partagés

**LE PROJET DE TERRITOIRE EST UN DOCUMENT STRATÉGIQUE.**
**Il fait office de feuille de route, permettant d'appréhender les nouveaux enjeux et de « fixer le cap » pour les années à venir.**
**Réalisé au cours de l'année 2015, il définit les orientations stratégiques du développement de la Communauté de Communes jusqu'en 2020.**

Les grandes étapes d'élaboration du Projet de territoire :

## • Étape 1 *LA MOBILISATION ET L'ANALYSE*

Une analyse subjective des enjeux du territoire, réalisée à partir d'entretiens menés avec les Maires et des acteurs locaux, a permis d'identifier **6 thématiques** :

- Profil et évolution de la démographie
- Bassins de vie et mobilités sur le territoire
- Evolution des activités économiques
- Environnement et image du territoire
- Services et lien social
- Evolution du paysage institutionnel

## • Étape 2 *LA DÉFINITION D'OBJECTIFS ET D'AXES STRATÉGIQUES*

Un forum réunissant 80 élus a permis d'étudier les scénarios possibles d'évolution du territoire.
**La proximité et le « vivre ensemble » seront désormais les enjeux majeurs. L'accent sera mis sur le lien social, la création d'une identité intercommunale et l'organisation d'un bassin de vie à l'échelle communautaire.**

## • Etape 3 *3 AXES ET 1 PLAN D'ACTIONS*

Sur la base de plus de **400 propositions émises** lors du Forum des élus mais aussi issues d'ateliers de travail avec le Conseil de Développement et avec les agents, les Vice-Présidents ont retenu **3 axes et 22 actions pour leur pertinence et leur faisabilité.**

**3 axes :**

- Assurer le développement économique du territoire : **11 actions**
- Renforcer un socle commun de services à la population sur l'ensemble du territoire : **5 actions**
- Promouvoir le territoire et son identité : **6 actions**

Ce programme d'action est en accord avec les priorités exprimées par les habitants à l'occasion d'une enquête menée par les élus.

**L'AVIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT**

Le Conseil de Développement, instance participative de la Communauté de Communes composé de citoyens, de bénévoles associatifs et d'acteurs socio-économiques, a été associé à la réflexion des élus. Vous pouvez consulter cet avis sur notre site internet

**TÉLÉCHARGER L'INTÉGRALITÉ DU PROJET DE TERRITOIRE SUR NOTRE SITE INTERNET**
www.cc-hautvaldsevre.fr

*DANS LE CADRE DE L'AMÉLIORATION DES SERVICES À LA POPULATION,*

# 3 PROJETS
## SONT D'ORES ET DÉJÀ BIEN ENGAGÉS.

### UN NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS À SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE

Ce projet, à l'instar du Centre de loisirs de La Crèche doit permettre d'accueillir dans de meilleures conditions les enfants pour l'ensemble des temps d'ouverture (mercredis, petites et grandes vacances) et répondra à la nécessité d'adapter l'offre aux besoins des familles.

D'une grande capacité d'accueil, le projet se développe autour d'espaces favorables à la vie en collectivité et spécifiquement dédiés à chaque tranche d'âge ou d'animations.
Idéalement situé à proximité du gymnase David Douillet et du restaurant scolaire du Panier Fleuri, les déplacements pourront se faire à pied.

Le projet identifié dans la feuille de route du projet de territoire sera mené en partenariat et avec l'appui de l'Etat, la Région, le Département des Deux-Sèvres et la CAF. L'ouverture de ce nouveau service est prévue dès fin 2017.

### UN NOUVEL ESPACE POUR LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Maison de services au public

Depuis 2008, la Communauté de Communes a ouvert un lieu d'accueil, boulevard de la Trouillette à Saint-Maixent l'École, accessible à tous les usagers du territoire. Labellisé Relais Services publics par l'État, il propose un accompagnement dans les démarches administratives. Dans le cadre de la réforme territoriale, le Relais Services Publics change de label et devient Maison de services au public.

Basé actuellement à Azay-le-brulé, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), créé en 2005 pour 8 communes est étendu à l'ensemble du territoire depuis le 1er janvier 2015. C'est un lieu d'accueil privilégié pour l'accompagnement des publics fragilisés.

Aujourd'hui, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre souhaite créer un nouveau lieu d'accueil central et attractif réunissant la Maison de services au public (Msap), le CIAS mais aussi de nombreux partenaires. Ce futur site moderne et équipé permettra d'accueillir les usagers, de regrouper les informations et d'unir les différents intervenants et leurs ressources.
Les réflexions sur la localisation de cet espace sont en cours et l'ouverture de ce bâtiment est envisagée au cours du 1er semestre 2018.

Plus d'informations sur les Msap sur la plateforme nationale : https://www.maisondeservicesaupublic.fr/

### UNE PISCINE D'ENVERGURE INTERCOMMUNALE

**Un grand projet pour notre territoire**

On en parle depuis de nombreuses années et les habitants sont nombreux à attendre qu'un tel équipement voit le jour sur le Haut Val de Sèvre. Source d'attractivité pour notre territoire, destiné aussi bien aux scolaires qu'au grand public, sa réalisation est inscrite de fait dans le projet de territoire. Les premières réflexions ont été lancées autour d'un comité de pilotage qui mènera ce projet d'envergure pour une réalisation souhaitée avant 2020.

« Apprendre à nager à tous les élèves est maintenant une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences » ; circulaire Education Nationale de 2011

# PROJET
# Sèvre & Patrimoines

*L'ENVIRONNEMENT, UNE PRIORITÉ EXPRIMÉE PAR LES HABITANTS ET LES ÉLUS.*

Les paysages du Haut Val de Sèvre sont marqués (façonnés) par la Sèvre niortaise et ses affluents omniprésents. Parfois discrète, secrète, parfois vive, elle est un élément d'identité fort du cadre de vie de ses habitants et un atout de charme pour ses visiteurs.
Aussi, la Communauté de Communes souhaite poursuivre sa politique de valorisation de nos vallées, l'inscrivant dans son Projet de territoire, 2016-2020 comme l'un des axes forts de développement et de promotion du Haut Val de Sèvre.

**La reprise du projet Sèvre & Patrimoines fait donc partie des actions retenues dans le projet de territoire comme permettant de promouvoir le territoire et son identité.**
Dans la continuité des travaux engagés, telle la mise en œuvre d'itinéraires de circulations douces propices à la découverte patrimoniale, paysagère, historique … différents temps d'animations, parfois insolites, sont organisés par la Communauté de Communes cette année, afin de mettre en avant cette Sèvre amont, au regard de ses richesses aux multiples facettes.

## RETOUR SUR LE PROGRAMME

- **22 Avril** **Conférence** « Du Haut Val de Sèvre à la Mer » de l'historien Jean-Pierre Andrault,
- **21 mai** **Sortie nature** à Pamproux « Truites et insectes en zone humide » avec Nature Deux-Sèvres Environnement,
- **4 juin** **Journée** consacrée à l'hydroélectricité individuelle « Eau, force motrice pour tous » En partenariat avec le salon de la Biodiversité de La Crèche et la Fédération des Moulins de France,
- **11 juin** **Balade botanique** au Puits d'Enfer avec Nature Deux-Sèvres Environnement.

## A VENIR

- **2 juillet à 15h** **Balade littéraire et naturaliste** à Sainte-Néomaye « l'eau en nouvelles » avec la Cie le Théâtre Cabine et Nature Deux-Sèvres Environnement (dans le cadre de la Saison Contes en Chemins),
- **18 septembre** **Sortie en canoë** à Saint-Maixent l'École « Loutres et libellules au fil de l'eau » (sur réservation uniquement).

**CONTACT :**
- Communauté de Communes Haut Val de Sèvre
- Tél. 05 49 76 75 96
- www.cc-hautvaldsevre.fr

# LES TARIFS 2016

*PAR DÉLIBÉRATION EN DATE DU 16 DÉCEMBRE 2015, LES ÉLUS ONT VOTÉ LES NOUVEAUX TARIFS 2016.*

| | Nbre de personnes | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 et + | Résidence secondaire |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Secteur 1 | | 195,00 € | 243,00 € | 287,00 € | 313,00 € | 341,00 € | 243,00 € |
| Secteur 2 | Collectif | 204,00 € | 255,00 € | 301,00 € | 329,00 € | 358,00 € | 255,00 € |
| | Individuel | 225,00 € | 281,00 € | 332,00 € | 361,00 € | 394,00 € | 281,00 € |

**Secteur 1** Toutes les communes de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre à l'exception de la commune de Saint-Maixent l'École.

**Secteur 2** Saint-Maixent l'École

**A noter :**
Le tarif résidence secondaire est applicable, gîtes et chambres d'hôtes.

**Depuis 2015, le SMC ne fixe plus les tarifs du service d'enlèvement des ordures ménagères. Les Communautés de Communes adhérentes ont le choix entre la taxe et la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.**

La redevance est basée sur le nombre de personnes et le mode de collecte. La taxe est assise sur les bases de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

## UN BUDGET À ÉQUILIBRER

**Les élus de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre ont fait le choix de la redevance, afin d'équilibrer le budget, ils ont dû voter des tarifs en hausse pour l'année 2016.**

Pour 2016, le service de facturation des ordures ménagères est inscrit dans un **budget annexe** qui s'élève à 3 201 432,00 €. Ce montant comprend la participation demandée par le SMC de 3 014 048,00 € soit 94,15%. Les 5,85 % restant correspondent aux coûts administratifs (deux agents à temps complet pour l'actualisation des données et la facturation de l'ensemble des ménages) et aux annulations de créances c'est-à-dire aux impayés.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**LES BUDGETS ANNEXES,**
Distincts du budget principal proprement dit, mais votés par l'assemblée délibérante. Ils doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (eau, ordures ménagères, assainissement, etc.).

Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

**L'AUGMENTATION DU TARIF N'EST PAS LIÉE À LA DISTRIBUTION DES NOUVEAUX BACS DE COLLECTE MAIS À L'OBLIGATION D'ÉQUILIBRER LE BUDGET.**

Enfin, nous vous rappelons que le tarif de la redevance n'avait pas été augmenté depuis 2012. Le hasard de calendrier fait que l'augmentation de tarif intervient en même temps que la distribution des bacs individuels ce qui peut porter à confusion.



# LES PISCINES

*INTERCOMMUNALES EN PLEIN AIR*

**ELLES SONT OUVERTES TOUT L'ÉTÉ.**

**SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE**

**Du 1er Juin au 1er juillet**
Mercredi et samedi : de 15h à 19h
Dimanche : 11h-13h et 15h-19h

**Du 2 juillet au 31 août :**
Tous les jours de 11h à 13h et de 15h à 19h

**LA CRÈCHE**

**Du 1er Juin au 1er juillet :**
Mercredi de 14h30 à 18h30
Dimanche de 11h à 13h
et de 14h30 à 18h30

**Du 2 juillet au 14 août :**
Du mardi au vendredi de 14h30 à 19h30
Samedi et dimanche
de 11h à 13h et de 14h30 à 19h30

**Du 15 août au 31 août :**
Du mardi au vendredi de 14h30 à 18h30
Samedi et dimanche
de11h à 13h et de 14h30 à 18h30

**TARIFS :**

Entrée individuelle adulte : 3,00 €
Entrée individuelle enfant : 2,00 €
Abonnement adulte (10 entrées) : 24,00 €
Abonnement enfant (10 entrées) : 14,00 €

# PLAN D'EAU

*DE CHERVEUX-ST-CHRISTOPHE*

Site de loisirs avec baignade surveillée du 2 juillet au 31 août (tous les jours) et les week-ends du 3-4 et du 10-11 septembre. Horaires : 13h-19h.

**Entrée gratuite.**

Activité sur le site : téléski nautique, paddle, tobbogan aquatique, mini-golf, jeux pour enfants, tennis, pétanque, pêche de 1ere catégorie.

Possibilités de restauration rapide.

Camping de 50 emplacements et 4 chalets bois.

**INFORMATIONS**
- Tél. 06 31 55 11 06
- Email : plandeau.cherveux@orange.fr

# INFORMATIONS BUDGÉTAIRES

A l'issue de sa deuxième année d'existence, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre présente des résultats 2015, qui confortent le fonctionnement et consacrent des investissements importants :

| | FONCTIONNEMENT | | | INVESTISSEMENT | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Clôture de l'exercice 2014 | Résultat de l'exercice 2015 | Clôture de l'exercice 2015 | Clôture de l'exercice 2014 | Résultat exercice 2015 | Clôture de l'exercice 2015 |
| Budget Principal | 3 895 113,58 € | 602 734,69 € | 4 497 848,27 € | **-718 000,89 €** | 387 377,52 € | -330 623,37 € |
| Budgets activités économiques | 459 362,33 € | **-75 739,62 €** | 383 622,71 € | **-1 556 973,40 €** | **-111 563,38 €** | -1 668 536,78 € |
| Budgets Habitat | 139 194,48 € | **-88 573,97 €** | 50 620,51 € | **-946 990,04 €** | **-24 275,81 €** | -971 265,85 € |
| Budgets Assainissement | 163 833,62 € | 82 915,31 € | 246 748,93 € | **-47 967,23 €** | **-438 465,23 €** | -486 432,46 € |
| **TOTAL** | **4 657 504,01 €** | **521 336,41 €** | **5 178 840,42 €** | **-3 269 931,56 €** | **-186 926,90 €** | **-3 456 858,46 €** |

# BUDGET 2016

## UNE HAUSSE DE LA FISCALITÉ NÉCESSAIRE, MAIS MAÎTRISÉE

Dans un contexte de diminution des dotations de l'Etat, vos élus, pour maintenir les services à la population et soutenir le développement et l'emploi, ont dû voter une augmentation des taux de fiscalité de 4 %.

| | TAUX 2015 | TAUX 2016 |
|---|---|---|
| Taxe d'habitation | 7.94 % | 8.26 % |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties | 6.41 % | 6.67 % |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 20.58 % | 21.40 % |
| Cotisation foncière des entreprises | 24.45 % | 25.43 % |

# LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES

La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre dispose de plusieurs budgets qui recensent l'ensemble de ses activités et dont les montants témoignent de la forte activité de la Communauté de Communes pour le territoire :

| Budgets annexes | Fonctionnement | Investissement |
|---|---|---|
| Activités Economiques | 73 365,00 € | 3 413 978,00 € |
| Habitat | 820 219,00 € | 433 752,00 € |
| Assainissement | 1 859 068,00 € | 2 773 595,00 € |
| Ordures ménagères | 3 201 432,00 € | 0,00 € |

**13.4** millions de dépenses

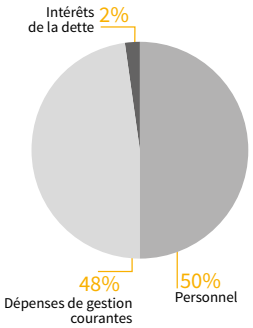


**13.4** millions de recettes

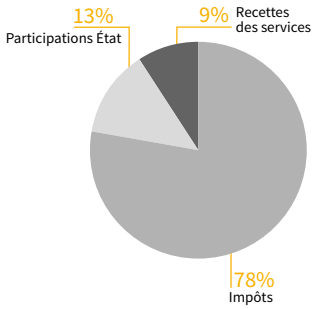


BUDGET DE FONCTIONNEMENT

**6.3** millions de dépenses

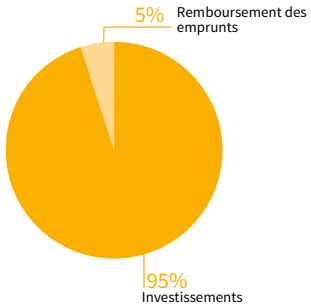


**6.3** millions de recettes

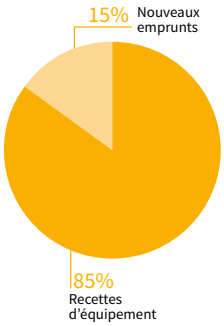


BUDGET D'INVESTISSEMENT

# agenda

## AZAY-LE- BRULE

*contact Mairie : **05 49 06 58 75***

**CONTES EN CHEMINS**
**20 juillet 21h30**
À la carrière de Ricou
Najoua Darwiche « Pas chassés sur la courbe du monde »

**CONCERT LES ESTIVALES D'ARTENETRA**
**le 4 août**
Contact : 05 49 28 29 68

**CINÉMA EN PLEIN AIR**
**26 août à 21h30**

**JOURNÉES DU PATRIMOINE**
**les 17 et 18 septembre**

### ANIMATION

**ASSOCIATION L'HOMME ET LA PIERRE À LA CARRIÈRE DE RICOU**
**de juin à septembre**
Contact : 05 49 63 13 86
www.lhommeetlapierre.com

## BOUGON

*contact Mairie : **05 49 06 58 75***

**CONTES EN CHEMINS**
**23 et 24 juillet**
Week-end conte (voir p.9)
**23 juillet 15h30**
À la mare des Antes
François Vincent « le blues de la grenouillet »

**MUSÉE DES TUMULUS**
Contact : 05 49 05 12 13
www.deux-sevres.com/musee-bougon

## CHERVEUX

*contact Mairie : **05 49 75 01 77***

**CONTES EN CHEMINS**
**19 juillet 20h30**
Ouverture du festival
Pépito Matéo et la Cie Carabosse

**RALLYE DES 12 TRAVAUX D'HERCULE**
**le 21 août**

**MARCHÉ DE NOËL**
**le 26 novembre**

## EXIREUIL

*contact Mairie : **05 49 76 16 03***

**RALLYE PÉDESTRE**
**le 3 juillet**

**CONTES EN CHEMINS**
**21 juillet à 19h**
Au Puits d'Enfer
Mélancolie Motte « A la lisière »

## FRANÇOIS

*contact Mairie **05 49 08 05 17***

**FÊTE DE LA MUSIQUE**
**le 21 juin**

**TOUR CYCLISTE DES DEUX-SÈVRES**
**le 15 juillet**

## LA CRÈCHE

*contact Mairie : **05 49 25 50 54***

**CONCERT HOMMAGE DANIEL BALAVOINE**
**le 18 juin**

**FÊTE DE LA MUSIQUE ET MARCHÉ SEMI-NOCTURNE**
**le 25 juin**

**CONTES EN CHEMINS**
**23 juillet 21h30**
Vallée du Musson à Creuse
Taxi Conteur « les conteurs d'eau »

**CONCERT UNE VOIX UN PIANO**
**le 16 septembre**

**SALON D'ART CONTEMPORAIN**
**les 24 et 25 septembre**

**SPECTACLE « ALEX VIZOREK EST UNE ŒUVRE D'ART »**
**le 8 octobre**

**FORUM DE LA CULTURE EN HAUT VAL DE SÈVRE**
**le 23 octobre**

**SPECTACLE « QUAND JE SERAI PETIT »**
**le 27 octobre**

**FÊTE D'AUTOMNE AU JARDIN DE BRELOUX**
**le 29 octobre**

**CONCERT « DU BAROQUE AU TANGO » PAR LE TRIO MÉLISSE**
**le 26 novembre**

## NANTEUIL

*contact Mairie : **05 49 76 13 11***

**FESTIVAL ROCK SUR MESURE**
**le 18 juin**

**CONTES EN CHEMINS**
**22 juillet 19h**
Eglise St Gaudent
Fiona Macleod « le peuple des eaux en Ecosse »

**MARCHÉ DE NOËL**
**le 4 décembre**

## PAMPROUX

*contact Mairie : **05 49 76 13 11***

**J'IRAI MARCHER SUR LES TOITS**
**les 21 et 30 juin**
Lectures

**CONTES EN CHEMINS**
**24 juillet 21h30**
Moulin de Pouillet
Amandine Orban de Xivry et Martin Kertens « Bouteilles Aan Zee »

**CONCERT LES ESTIVALES D'ARTENETRA**
**le 29 juillet**
Contact : 05 49 28 29 68

### LES APÉROS- CONCERTS

**Les 25 juin, 9 juillet, 26 août, 10 et 24 septembre**
**AVEC SWEET MAMA, FRANÇOIS APPERT, LES POLIS SONT ACOUSTIQUES, PINK BLUE, BOB ET FLANAGHAN.**

**CONCERT À L'ÉGLISE**
**le 4 août**

## ROMANS

*contact Mairie : **05 49 25 57 67***

**« LA ROMANAYSE »**
**le 26 juin :**
Manifestation pédestre et cycliste

**FÊTE DE L'AUTOMNE**
**le 23 octobre**

## SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE

*contact Mairie : **05 49 76 13 77***

**FÊTE DE LA MUSIQUE**
**le 21 juin**

**RIFE**
**du 12 au 17 juillet**
Festival des enfants du monde

**CONTES EN CHEMINS**
**15 juillet 18h**
Jean-Claude Botton
« Ricochets »

**CONCERT LES ESTIVALES D'ARTENETRA**
**le 26 juillet**
Contact : 05 49 28 29 68

**CONCERT GRATUIT DE L'ORCHESTRE SORTILÈGE**
**le 7 aout**

**SORTIE EN CANOË**
**le 18 septembre**
« Loutres et libellules au fil de l'eau »

**LES JEUNES SONT DANS LA PLACE !**
**le 8 octobre**

**SAISON CULTURELLE ESPACE AGAPIT**
**le 20 octobre**
« Sortie d'usine » spectacle de Nicolas Bonneau (Cie La Volige)

**Retrouvez la saison culturelle**
Sur :
**www.saint-maixent-lecole.fr**
**Contact : 05 49 05 54 05**

## ST-MARTIN-DE-ST-MAIXENT

*contact Mairie : **05 49 05 52 52***

**RANDONNÉE PÉDESTRE NOCTURNE**
**le 2 juillet**

**CONTES EN CHEMINS**
**20 juillet 15h30**
Mélancolie Motte « l'eau vive »

**CONFÉRENCE SUR LES CIMETIÈRES PROTESTANTS**
**le 21 octobre**

## SAINT-EANNE

*contact Mairie : **05 49 05 52 52***

**CONCOURS DE MANILLE**
**les 9 septembre et 18 novembre :**

## SAINTE-NÉOMAYE

*contact Mairie : **05 49 25 57 67***

**FÊTE DE LA MUSIQUE**
**le 21 juin**

**50 ANS DU CLUB ASSNR**
**le 25 juin**

**CONTES EN CHEMINS**
**2 juillet 15h**
Vallée de la Sèvre
Cie Théâtre Cabine « L'eau en nouvelles »

**SPIRIDON**
**le 3 juillet**

## SOUDAN

*contact Mairie : **05 49 06 55 38***

**FÊTE DE L'ÉTÉ**
**le 26 juin**

## SOUVIGNÉ

*contact mairie **05 49 05 54 32***

**CONTES EN CHEMINS**
**24 juillet 11h**
Château de Reigné
Hélène Palardy « Sans peurs et sans chocottes »

**MUSÉE DE LA VIE RURALE ET DE LA COIFFE**
«Gestes d'autrefois»
visite animée
www.musee-souvigne.com

## NOUVEAUTÉ !

**QUE SE PASSE-T-IL QUAND LA MÉDIATHÈQUE DE SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE EST FERMÉE AU PUBLIC ?**
Afin de découvrir « l'autre côté du miroir » d'Aqua-Libris, une visite guidée de l'ensemble du bâtiment est proposée tous les deux mois, à partir de juillet. Moment privilégié pour découvrir son histoire et tous ses recoins, ainsi que le travail des bibliothécaires. Renseignements et inscriptions (groupe de 8 personnes maximum) à la médiathèque. Tél. 05 49 16 58 75